



PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE N° 14246	- 9 MAR. 2009						
		D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB
AFFECTÉ								
COPIE								
OBSERVATIONS Wes	65i → IIC assainissement							

SB/CDM/N°0278/2009/DAPP

Référence PASTEUR VDT

Objet Demande d'autorisation au titre des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement

Nouméa, le 04 MAR. 2009

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'Environnement Industriel
BP 3718
98846 NOUMEA CEDEX

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet immobilier « PASTEUR » situé à Nouméa et qui est composé d'un bâtiment de 21 logements, nous sollicitons votre autorisation pour implanter sur la parcelle n° 4-6 rue Pasteur, propriété de la SIC, un ouvrage d'épuration d'une capacité de 75 EH.

En terme d'exploitation, la SIC sous-traitera l'entretien de la station d'épuration à une société spécialisée, non connue à ce jour.

Conformément à la réglementation, vous trouverez ci-joint le dossier de déclaration d'une installation classée pour la protection de l'environnement en deux exemplaires papier et une version informatique.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

P.J : précitées.

Direction de l'Environnement SPPR / BEI	N° 2009.16494 DENV / Nouméa, le : 30 MAR. 2009 / Réf. :						
	IIC	SMT	SE	SM			
Affecté(e) :	SE						
Copie :							
Observations :	Pour instruction de ce dossier. Cordialement off.						

certifiée ISO 9001